

Objet : Classement des puériculteurs et puéricultrices dans l'enseignement fondamental libre confessionnel subventionné ordinaire pour l'année scolaire 2008-2009
Zone 5 – VERVIERS

Réseaux : LS

Niveaux : FOND (PE/Ord)

Période : année scolaire 2008-2009

- Aux Pouvoirs organisateurs et aux Directions des écoles maternelles et fondamentales **libres confessionnelles subventionnées de la zone de Verviers.**

POUR INFORMATION :

- Aux chefs de l'Administration centrale ;
- Aux membres des services d'Inspection ;
- Aux Syndicats du personnel enseignant ;
- Aux organes de coordination et de représentation des Pouvoirs organisateurs de l'enseignement fondamental **libre subventionné.**

Autorités : Commission zonale de gestion des emplois pour l'enseignement préscolaire et primaire ordinaire **libre confessionnel subventionné**, zone de Verviers

Signataire : Viviane LAMBERTS, Présidente

Gestionnaires : AGPE/DGPES/Direction déconcentrée de Liège

Personne-ressource : Nathalie TODDE, Tél. 04/364.13.95

Renvois :

- Décret du 12 mai 2004 fixant les droits et obligations des puériculteurs et portant diverses dispositions relatives à la valorisation des jours prestés par le personnel non statutaire de la Communauté française ;
- Décret du 02 juin 2006 relatif au cadre organique et au statut des puériculteurs des établissements d'enseignement maternel ordinaire organisés et subventionnés par la Communauté française ;
- Circulaire n°2231 du 18 mars 2008 relative à l'engagement de puéricultrices dans l'enseignement maternel ordinaire pour l'année scolaire 2008-2009 – réseau **libre confessionnel subventionné** ;
- Circulaire n°2252 du 28 mars 2008 relative aux règles statutaires d'engagement de puéricultrices dans l'enseignement maternel ordinaire – réseau libre subventionné.

Nombre de pages : 2

Annexe : 1

Téléphone pour duplicata : site web <http://www.adm.cfwb.be>

Mots-clé : Statut – Puériculteurs/trices

J'invite les Pouvoirs organisateurs et Directions d'établissements à prendre connaissance, en annexe à la présente circulaire, du tableau de classement des anciennetés acquises au 30 avril 2008 par les puériculteurs et puéricultrices au sein de la zone de Verviers pour l'enseignement fondamental ordinaire **libre subventionné**.

Ce classement est réalisé en application de l'article 28, §3, du décret du 12 mai 2004 fixant les droits et obligations des puériculteurs/trices et portant diverses dispositions relatives à la valorisation des jours prestés par le personnel non statutaire de la Communauté française.

J'attire l'attention des Pouvoirs organisateurs et Directions d'établissements sur ce que **seuls les membres du personnel ayant fait acte de candidature dans les formes et les délais prescrits à l'article 28, §8, alinéa 1er du même décret tel que modifié par l'article 114 du décret du 02 juin 2006, sont repris dans le présent classement.**

Les informations reprises se basent sur les données vérifiées par l'Administration et validées par la Commission zonale de gestion des emplois compétente.

Il est rappelé que ce classement devra impérativement être pris en compte pour l'engagement des puériculteurs et puéricultrices sous statut APE dans les établissements relevant de ce réseau et de cette zone, selon les dispositions du décret du 12 mai 2004 précité.

J'attire l'attention des Pouvoirs organisateurs et Directions d'établissements sur la proposition d'attribution d'un emploi statutaire à la **première puéricultrice de ce classement**.

Nous renvoyons à ce propos aux instructions qui ont été fournies précédemment par les circulaires n° 2231 du 18 mars 2008 et n° 2252 du 28 mars 2008.

Pour chaque puéricultrice ou puériculteur, sont repris en annexe leurs coordonnées et sous la rubrique « *Groupe* », le groupe d'ancienneté auquel la personne concernée est rattachée.

Il est rappelé qu'au sein de chaque groupe, les puériculteurs/trices sont considérés comme ayant la même ancienneté.

En application de l'article 28, §9, du décret du 12 mai 2004 tel que modifié par l'article 114 du décret du 02 juin 2006, j'invite les Pouvoirs organisateurs et Directions d'établissements à communiquer aux puériculteurs et puéricultrices qui le souhaitent le groupe auquel ils/elles appartiennent.

Je rappelle, par ailleurs, qu'aux termes de l'article 28, §8, 2ème alinéa, du même décret tel que modifié par l'article 114 du décret du 02 juin 2006, les Pouvoirs organisateurs ont **l'obligation d'informer le Président (ou la Présidente) de la Commission zonale des engagements réalisés en vertu du présent classement zonal.**

Pour leur attention à ce qui précède, nous remercions déjà les Pouvoirs organisateurs et Directions d'établissements.

La Présidente,

Viviane LAMBERTS

Décret du 12.05.2004 fixant les droits et obligations des puériculteurs et portant diverses dispositions relatives à la valorisation des jours prestés par le personnel non statutaire (application de l'article 28, § 2 et 3)

COMMISSION ZONALE DE GESTION DES EMPLOIS

Réseau : Libre

Caractère : confessionnel

Zone géographique : VERVIERS

Présidente : Viviane LAMBERTS

Personne ressource : Nathalie TODDE

**CLASSEMENT DES PUERICULTEURS(TRICES)
PAR ORDRE DECROISSANT DU NOMBRE DE JOURS D'ANCIENNETE**

MATRICULE	NOM	PRÉNOM	ADRESSE	GROUPE
GROUPE U de 8280 à 8639 jours				
25608310794	LAMY	Josiane	Chemin du Pré Leftay, 31 4900 Spa	U
25901231493	TERRONI	Gloria	Saint Hadelin, 29a 4877 Olne	U
GROUPE T de 7920 à 8279 jours				
25512120704	STOMMEN	Anne-Marie	Rue Slar, 8 4801 Stembert	T
GROUPE S de 7560 à 7919 jours				
26107020953	BONHOMME	Chantal	Messitert, 254a 4880 Aubel	S
GROUPE O de 6120 à 6479 jours				
26404301407	NIX	Monique	Rue de la Saint Jean,7 4960 Malmédy	O
GROUPE M de 5400 à 5759 jours				
2650608636	MARECHAL	Véronique	Route de Becco,22 4910 Theux	M
GROUPE J de 4320 à 4679 jours				
27209180186	VOITURON	Annick	Avenue de Wandre,6 4650 Herve	J
GROUPE H de 3600 à 3959 jours				
25608071957	BETSCH	Simone	Rue de France,10 4840 Welkenraedt	H
GROUPE F de 2880 à 3239 jours				
27009191130	LAMBORAY	Caroline	Route de la Ferme modèle,71 4800 Verviers	F

GROUPE D de 2160 à 2519 jours				
26806280194	LEVAUX	Monique	Les Margarins,12a 4890 Thimister-Clermont	D
GROUPE C de 1800 à 2159 jours				
26202051853	GAUTHY	Nicole	Rue des Plantes,12 4800 Verviers	C
27708150661	GUTIERREZ- JOAQUIN	Maria-Sonia	Rue Renier, 85 4800 Verviers	C
GROUPE B de 1440 à 1799 jours				
26007281494	GOHY	Michelle	Route de Mont,15 4890 Thimister	B

Signature de la Présidente :